



COÛT TOTAL ESTIME
448 000 € TTC

CONTEXTE en quelques chiffres

- 18 stations d'épuration (STEP)
- 1 Etablissement hospitalier : l'Hôpital de la Cellette avec sa propre STEP
- Bassin dominé par un habitat diffus avec de nombreux systèmes d'épuration individuels (plus ou moins efficaces)
- 4 masses d'eau avec une pression ponctuelle STEP «significative» (dans le cadre de l'état des lieux DCE 2019) : le Rau de l'Abeille, l'Eau du Bourg, Malpeire, Béal de Roziers

DESCRIPTIF GENERAL

Dans le cadre du Contrat territorial Chavanon n°1 (2015-2019), plusieurs porteurs de projet ont lancé des opérations visant à réduire les pollutions ponctuelles domestiques en résorbant des points noirs préalablement identifiés lors de diagnostics. De manière synthétique, les actions déjà réalisées, ont consisté à :

- mettre aux normes quelques installations individuelles sur la commune de Fernöel ainsi que sur le périmètre d'intervention du SIAEPA de Crocq ;
- mettre aux normes l'assainissement collectif sur Haute Corrèze Communauté (réhabilitation des réseaux d'eaux usées) ainsi que la commune de Bourg Lastic.

Néanmoins, certaines actions n'ont pas pu être réalisées ou ne l'ont été que partiellement. En effet, la deuxième tranche de travaux sur l'assainissement collectif d'HCC et inscrite au 1er Contrat, n'a finalement pas été lancée du fait de la nécessité d'actualiser le diagnostic. Les opérations sur la Commune de Bourg Lastic ont été partiellement réalisées et doivent être poursuivies afin d'améliorer la qualité de l'eau en sortie de la STEP.

Au delà des actions déjà ciblées dans le premier contrat, l'amélioration et l'actualisation des connaissances sur ce bassin ont permis d'identifier de nouveaux secteurs prioritaires (cf. carte ci-dessous). C'est donc dans ce contexte de poursuite des efforts collectifs déjà engagés lors du premier contrat que s'inscrit le présent programme.

Correspondance au SDAGE Adour-Garonne :

- B 2. Réduire les pollutions dues au ruissellement d'eau pluviale
- B 5. Prendre en compte les dépenses de maintenance liés aux services de l'eau
- B 4. Promouvoir l'assainissement non collectif là où il est pertinent

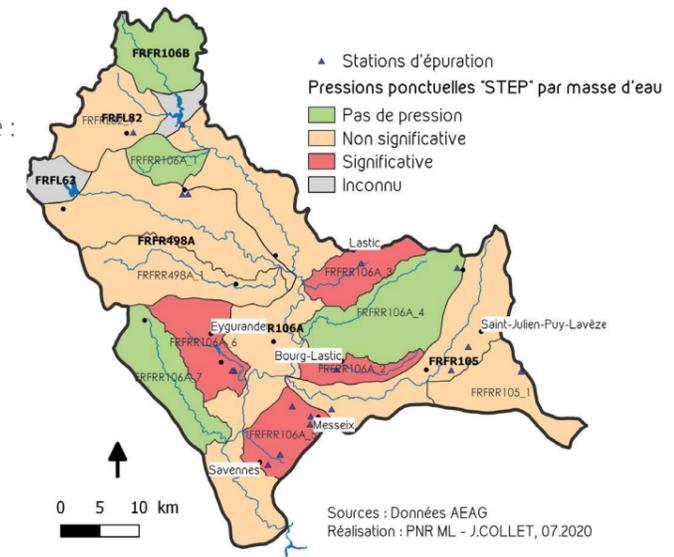
OBJECTIFS

- Réduire les pollutions ponctuelles d'origine domestique en traitant efficacement les eaux usées, dans le respect des objectifs réglementaires de qualité des rejets
- Supprimer les rejets directs (macropolluants et micropolluants) dans le milieu naturel
- Préserver/reconquérir la qualité de l'eau pour la production d'eau potable et les diverses activités (baignade, pêche, ...)

TERRITOIRE CIBLÉ

Masses d'eau concernées par des actions :

Priorité d'actions sur les masses d'eau où la pression est avérée :
FRFRR106A_2 (Eau du Bourg) / FRFRR106A_3 (Malpeire)
/ FRFRR106A_5 (Béal des Roziers) / FRFRR106A_6 (Labeille)



ETAT

PRESSIONS

PONCTUELLES STEP

	FRFRR106A_2 L'Eau du Bourg		FRFRR106A_3 Rau de Malpeire		FRFRR106A_5 Béal des Roziers		FRFRR106A_6 Rau de Labeille	
	2013	2019	2013	2019	2013	2019	2013	2019
écologique	Moyen	Moyen	Bon	Moyen	Moyen	Bon	Moyen	Bon
chimique	Bon	Inconnu	Bon	Inconnu	Bon	Inconnu	Bon	Inconnu
PONCTUELLES STEP	3	3	2	3	2	3	2	3

Pour les pressions ponctuelles/diffuses/prélèvements

1	Pas de pression
2	Non significative
3	Significative
U	Inconnue

MOYENS TECHNIQUES ET FINANCIERS

A.1.1	Améliorer le fonctionnement des systèmes d'assainissement collectifs	A définir
A.1.2	Réhabiliter les ouvrages ANC dans le cadre d'une opération groupée	448 000 € TTC
A.1.3	Optimiser le système d'assainissement de la Société laitière de Laqueuille	A définir
TOTAL (€ TTC)		448 000 €

Part financière prévisionnel de la thématique : 9 %

Maîtres d'ouvrage concernés :

Syndicat de la Diège, Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans, communes de Bourg Lastic, Messeix, Savennes, Saint Julien-Puy-Lavèze

Partenaires techniques et/ou financiers potentiels :

AEAG, CR Nouvelle Aquitaine et Auvergne Rhône-Alpes, CD (19/23/63), EPCI FP, EPIDOR, ARS, DDT (19/23/63), OFB, PNR ML



MAITRE(S) D'OUVRAGE

Communes de Bourg Lastic, de Lastic, de Messeix, Savennes, Saint Julien-Puy-Lavèze (63) et Syndicat de la Diège (19)

COÛT ESTIME

A définir

DESCRIPTIF TECHNIQUE ET DETAILLE DE L'ACTION

Opération 1 : Réhabilitation du système d'assainissement collectif de la Commune de Bourg Lastic

La station d'épuration de Bourg Lastic a fait l'objet d'une tranche de travaux dans le cadre du précédent contrat. Malgré les efforts déjà consentis, des dysfonctionnements persistent. La station rejette les eaux traitées dans le Rau de l'Eau du Bourg (FRFRR106A_2) dont l'actualisation de l'état des lieux DCE de 2019 mentionne des pressions domestiques «significatives».

L'action consiste à mettre à jour le diagnostic afin de quantifier l'impact des travaux sur le système d'assainissement et de remettre à jour le programme des travaux. Ce diagnostic va permettre de définir les nouveaux débits arrivant à la station et permettre ainsi le dimensionnement d'un nouvel ouvrage.

Etat de l'opération : Nouvelle Dans la continuité du CT n°1 Reportée (CT n°1)

Opération 2 : Réhabilitation du système d'assainissement collectif des communes de Lastic, Messeix, Savennes, et Saint-Julien-Puy-Lavèze

Préalablement à la mise en oeuvre des actions concrètes visant à limiter l'impact des ouvrages d'assainissement collectif de ces communes sur le milieu récepteur, il est nécessaire de réaliser un diagnostic qui permettra d'avoir une connaissance précise des points à améliorer.

Etat de l'opération: Nouvelle Dans la continuité du CT n°1 Reportée (CT n°1)

Opération 3 : Réhabilitation du système d'assainissement collectif du secteur corrézien

La réalisation du schéma directeur d'assainissement prévu également au contrat, permettra de dimensionner techniquement et financièrement, une nouvelle tranche de travaux, dans la poursuite des actions réalisées dans le premier contrat. Il est important en effet, dans un premier temps d'actualiser l'état des lieux avant la programmation précise des actions.

Etat de l'opération: Nouvelle Dans la continuité du CT n°1 Reportée (CT n°1)

LIEN AVEC D'AUTRES FICHES :

C.5.3 - Réaliser le schéma directeur d'assainissement collectif (p. 126)

MASSE(S) D'EAU VISÉE(S) : FRFRR106A_2 (Eau du Bourg) / FRFRR106A_3 (Malpeire) / FRFRR106A_4 (Cornes) / FRFRR105 (Clidane)

PUBLIC VISÉ : Tout public

PARTENAIRES TECHNIQUES ET/OU FINANCIERS POTENTIELS : AEAG, CRNA, CD63/19, ARS, C.C CCV, HCC, DDT 63/19, OFB, EPIDOR, PNRML

DESCRIPTIF FINANCIER

PROGRAMMATION DES OPÉRATIONS

Intitulé de l'opération	Total € HT	Total € TTC	Echéancier (en € TTC)				
			n	n+1	n+2	n+3	n+4
Opération 1							
Opération 2							
Opération 3							
TOTAL							

PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL PAR OPÉRATION

Intitulé opération	Taux d'aides prévisionnels							TOTAL taux d'aides	Montants prévisionnels d'aides
	AEAG	CR NA	CD23	CD63	CD19	EDF	Autres		
Opération 1					10%*				
Opération 2									
Opération 3									
								TOTAL	

* CD19: Financement uniquement sur les masses d'eau dont les pressions domestiques sont fortes ou significatives

INDICATEURS DE RÉALISATION

- Nombre de dossiers déposés
- Nombre d'équivalents habitants traités

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



COÛT ESTIME
448 000 € TTC

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Propriétaires des installations individuelles sur les communautés de communes Chavanon Combrailles et Volcans et Dômes Sancy Artense

DESCRIPTIF TECHNIQUE ET DETAILLE DE L'ACTION

Opération 1 : Travaux visant à mettre aux normes des installations individuelles non conformes sur la Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans

La Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans réalisera en interne les diagnostics préalables à travaux (cf. fiche action C.5.2). Ils seront réalisés afin de mettre en évidence les dysfonctionnements portant atteinte à la qualité de la ressource en eau et de dimensionner les travaux à réaliser pour les résorber.

Les travaux de réhabilitation des systèmes d'assainissement individuels résultants des diagnostics, s'inscrivent dans le cadre d'une opération groupée financée à titre dérogatoire par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Cette logique de cohérence et d'effort collectif sera mise en oeuvre principalement sur les masses d'eau pour lesquelles la pression assainissement aura été évaluée comme significative lors de l'actualisation de l'état des lieux DCE en 2019.

Au total, on compte environ 600 installations non conformes situées à cheval sur la C.C Chavanon Combrailles et Volcans et le bassin versant du Chavanon, dont 220 ayant un impact sur les milieux aquatiques et/ou sur un usage lié à la ressource en eau.

L'objectif de ce contrat est de réaliser des travaux de mise aux normes des installations individuelles sur 30% des 220 présélectionnés soit 60 ouvrages ANC. Il est estimé en moyenne des coûts de travaux de l'ordre 7 000 € par installation.

Etat de l'opération : Nouvelle Dans la continuité du CT n°1 Reportée (CT n°1)

Opération 2 : Travaux visant à mettre aux normes des installations individuelles non conformes sur la Communauté de communes Dômes Sancy Artense

Sur ce territoire, 4 installations ont été identifiées comme ayant un impact sur le milieu et/ou un usage lié à la ressource en eau.

Etat de l'opération : Nouvelle Dans la continuité du CT n°1 Reportée (CT n°1)

LIEN AVEC D'AUTRES FICHES :

C.5.2 - Réaliser les diagnostics d'assainissement individuels - CC CCV (p.124)

MASSE(S) D'EAU VISÉE(S) :

Masses d'eau situées dans le Puy-de-Dôme : FRFR106B/ FRFR106A_2 (Eau du Bourg) / FRFR106A_3 (Malpeire)/ FRFR106A_4 (Cornes) / FRFR106A_5 (Béal des Roziers) / FRFR105

PUBLIC VISÉ : Propriétaires privés

PARTENAIRES TECHNIQUES ET/OU FINANCIERS POTENTIELS : AEAG, CD63, ARS, DDT63, OFB, EPIDOR, PNRML

DESCRIPTIF FINANCIER

PROGRAMMATION DES OPÉRATIONS

Intitulé de l'opération	Total € HT	Total € TTC	Echéancier (en € TTC)				
			n	n+1	n+2	n+3	n+4
Opération 1	350 000 €	420 000 €		210 000 €		210 000 €	
Opération 2	23 333 €	28 000 €		28 000 €			
TOTAL	373 333 €	448 000 €		238 000 €		210 000 €	

PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL PAR OPÉRATION

Intitulé opération	Taux d'aides prévisionnels							TOTAL taux d'aides	Montants prévisionnels d'aides
	AEAG**	CR NA	CD23	CD63*	CD19	EDF	Autres		
Opération 1									180 000 €
Opération 2									12 000 €
								TOTAL	192 000 €

*Aides du CD63 hors Contrat

** 80% ou 3 000 € d'aides maximales par installation de l'Agence de l'Eau Adour Garonne

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

INDICATEURS DE RÉALISATION

- Nombre de dossiers déposés
- Nombre d'équivalents habitants traités



MAITRE(S) D'OUVRAGE
Société laitière de Laqueuille

COÛT ESTIME
A définir

DESCRIPTIF TECHNIQUE ET DETAILLE DE L'ACTION

Opération 1 : optimisation du système d'assainissement du système d'assainissement de la société laitière de Laqueuille

La Société Laitière de Laqueuille est une Société d'Intérêt Collectif Agricole (SICA), située sur la commune de Saint-Julien-Puy-Lavèze et fait partie des rares industries localisées sur le bassin versant du Chavanon.

Elle possède sa propre station d'épuration, créée en 1987, qui rejette ses eaux dans la Loubière. Des travaux de modernisation et d'optimisation du dispositif existant ont fait l'objet de réflexions.

Ainsi, une étude a été lancée afin de dimensionner techniquement et financièrement la construction d'une nouvelle station d'épuration biologique. Les résultats obtenus par cette étude et la consultation des entreprises ont démontré la nécessité de poursuivre les réflexions afin de tendre vers le meilleur rapport coût-efficacité.

Un avenant au contrat pourra être envisagé lors du lancement de la phase opérationnelle du projet.

Etat de l'opération : Nouvelle Dans la continuité du CT n°1 Reportée (CT n°1)

LIEN AVEC D'AUTRES FICHES :

MASSE(S) D'EAU VISÉE(S) :

FRFR105_A (La Loubière)

PUBLIC VISÉ :

PARTENAIRES TECHNIQUES ET/OU FINANCIERS POTENTIELS :

AEAG, CD63, ARS, DDT63, OFB, EPIDOR, PNRML

DESCRIPTIF FINANCIER

PROGRAMMATION DES OPÉRATIONS

Intitulé de l'opération	Total € HT	Total € TTC	Echéancier (en € TTC)				
			n	n+1	n+2	n+3	n+4
Opération 1							
TOTAL							

PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL PAR OPÉRATION

Intitulé opération	Taux d'aides prévisionnels							TOTAL taux d'aides	Montants prévisionnels d'aides
	AEAG*	CR NA	CD23	CD63	CD19	EDF	Autres		
Opération 1	50%								
								TOTAL	

*50% sur les montants HT

INDICATEURS DE RÉALISATION

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES